

**Conseil Municipal des Enfants du samedi 11 juin 2022
A 10H30 en mairie**

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni en salle du conseil en présence Monsieur Roger Bossard, 1^{er} adjoint au maire délégué à la citoyenneté et de Madame Marie-Pierre Abarnou, adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivants :

Agathe LE VOURC'H, Thyméo GAUDEC, Mei-Li AFFRE, Romane ABYVEN SALUDEN, Cléopée GUEGUEN, Léna DUMAND, Lohan FILY, Clarisse LAGARDE, Lucien KERBIQUET, Maiwenn FAVE, Yoann JEZEQUEL, Lily MILIN, et Gallway FERELLEC, Yann SANQUER, Wesley FOLL.

Absent ayant donné pouvoir : Axel GEFFROY ABYVEN ayant donné pouvoir à Romane ABYVEN-SALUDEN

Absent, excusé : Arthur BEZAQUEN-COLLEONY

Absente : Aelya JUMER-BODIN

1. Accueil

Le 1^{er} adjoint délégué à la citoyenneté ouvre la séance, et présente l'ordre du jour de la rencontre.

2. Compte-rendu des commissions

Clarisse est rapporteuse de la commission « aménagement des Hauts de la Baie ». Elle relate la visite sur le site du futur Parc des Hauts de la Baie, effectuée le samedi 30 avril dernier. Chaque membre de la commission, muni d'un plan, avait alors dessiné les aménagements souhaités tels que des espaces fleuris, un cheminement piéton, des jeux, des arbres et des bancs.

Marie-Pierre Abarnou, expose les plans réalisés par les enfants puis leur présente le projet de l'architecte paysager qui a intégré leurs propositions en tenant compte, toutefois, des contraintes. En effet, les arbres, souhaités par les enfants, seront éloignés des propriétés des riverains afin de ne pas causer d'ombre aux jardins privés.

Roger Bossard explique, que suite à une rencontre avec Gaïd Le Gall, bibliothécaire, il a été convenu, comme les enfants l'avaient suggéré lors de la séance du 11 décembre 2021, d'installer une boîte à livres au Parc des Hauts de la Baie, à proximité de l'école.

Les membres du CME valident la proposition de l'architecte qui sera soumis au Conseil Municipal des Adultes.

Mei-Li, fait le compte-rendu de la visite de la commission « Circulation douce » qui a eu lieu sur la portion de voirie « rue de Kerjean-rue de la Gare » le samedi 30 avril dernier.

Les élus du CME ont approuvé le projet de diminuer, légèrement, le nombre de places de stationnement.

Ils demandent d'ajouter, si cela est possible, quelques arbres. Thyméo, propose d'installer des bancs afin que les personnes à mobilité réduite puissent faire des pauses.

Roger Bossard explique, qu'au vu de la configuration des lieux cela paraît difficile, toutefois, une possibilité existe au niveau du carrefour « rue de la Gare-rue de Kerscao-rue de Kerjean ». Marie-Pierre Abarnou fait remarquer que le prix des bancs agréés pour les espaces publics est élevé, néanmoins, elle prend en compte la demande qui sera étudiée lors de la prochaine commission des adultes.

3. Retour sur la cérémonie du 8 mai

Roger Bossard engage le débat en demandant aux membres du conseil leur avis sur la cérémonie patriotique du 8 mai.

Les enfants, heureux d'être associés à cette cérémonie, ont été marqués par le caractère particulier de cette cérémonie dû au conflit en Ukraine. Ils font le parallèle avec la Seconde Guerre mondiale et les atrocités qui ont alors été commises, même à Plounévez-Lochrist, le jour funeste du 8 août 1944 au Kernic.

Marie-Pierre Abarnou invite les enfants, s'ils le souhaitent, à participer à la cérémonie commémorative organisée le 8 août à la stèle du Kernic.

Les enfants sont conscients de leur devoir de mémoire. Ils regrettent de n'avoir pas pu accéder au monument aux morts du fait des travaux de l'église.

4. Déchets : préparation d'une journée de sensibilisation des administrés

Lors de la séance du conseil municipal des enfants du 11 décembre 2021, les membres du CME s'étaient insurgés contre les comportements de certains en matière de déchets.

Ils avaient voté une motion, à l'unanimité, et décidé de la mise en place d'une action de communication pour sensibiliser les administrés.

Lors du débat, plusieurs membres du CME ont proposé la création d'une affiche et de flyers incitant à plus de citoyenneté dans le domaine des déchets.

Marie-Pierre Abarnou explique que cela est faisable et que cela sera aussi relayé dans l'écho des 4 vallées.

Roger Bossard propose de programmer une action autour du bourg, avant les vacances scolaires et indique qu'il a pris contact avec un administré qui veut bien les accompagner dans leur démarche avec sa jument et une cariole.

Marie-Pierre Abarnou distribue aux membres du conseil un plan avec un itinéraire possible pour un nettoyage du bourg. Elle précise que des gants seront fournis à chacun ainsi que des sacs.

Cette action est fixée au samedi 2 juillet, de 10H00 à 11H30. Les parents des enfants du CME sont les bienvenus pour cette activité.

La matinée se clôturera par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

5. Questions diverses

La problématique du stationnement rue de la Gare est soulevée par les membres du CME.

Roger Bossard et Marie-Pierre Abarnou, conviennent de ce problème et expliquent que cela fera l'objet du traitement de la rue de la Gare, entre le rond-point et le bourg, lors de la prochaine tranche de travaux qui sera réalisée en 2023-2024, dans la foulée des travaux de voirie du tronçon rue de Kerjean-rue de la Gare.

Les enfants soulignent la récurrence des incivilités et des dangers sur le parking de l'école. Ces soucis ont été pris en compte et seront traités prochainement, lors du réaménagement de voirie sur les Hauts de la Baie.

6. Date de la prochaine séance du CME

Les élus du conseil municipal des enfants se donnent rendez-vous le samedi 2 juillet, de 10H00 à 11H30, devant la mairie pour une opération de sensibilisation à la gestion des déchets.

Le prochain conseil aura lieu après la rentrée scolaire et la date en sera fixée ultérieurement.

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire